**Assistant d’enseignement artistique – Guitare basse et Ateliers musiques actuelles**

Synthèse de l’offre

**Employeur** Mairie de SAINTE SAVINE

1 rue Lamoricière

10300 SAINTE SAVINE

**Site web de l’employeur** [www.sainte-savine.fr](http://www.sainte-savine.fr)

**Département de travail** Aube

**Secteur du lieu de travail** Sainte Savine

**Poste à pourvoir** le 1er septembre 2024

**Date limite de candidature**  26/07/2024

**Type d’emploi** emploi permanent – vacance d’emploi

**Nombre de postes**  1

**Ouvert aux contractuels** Oui, sans exclure les candidatures de fonctionnaires (Art. L332-8 disposition 1 du code général de la fonction publique)

Détail de l’offre

**Famille de métier** Culture > Enseignement artistique **Grade**  Assistant d’enseignement artistique **Recherché(s)** principal 2è classe

**Métier** Enseignant ou enseignanteartistique

**Descriptif de l’emploi**

Dispenser des cours individuels de guitare basse

Dispenser des cours de pratiques collectives en ateliers de musiques actuelles (rock, jazz..)

**Temps de travail** 6h00 hebdomadaires dont

* 3h de guitare basse
* 3h d’ateliers

**Missions**

Sous l’autorité du directeur de l’école de musique et de danse, vous assurerez les missions suivantes :

* Dispenser des cours de guitare basse
* Dispenser des cours de pratiques collectives en ateliers de musiques actuelles (ateliers rock junior, rock et jazz)
* Dispenser des cours de formation musicale (si besoin)
* Promouvoir la discipline auprès de nouveaux publics
* Participer au projet pédagogique et à l’évaluation des élèves
* Mise en place de projets en collaboration avec les autres professeurs du département, ainsi que les professeurs des autres départements
* Appliquer et évaluer le dispositif pédagogique de la discipline
* Participer aux réunions, formations et instances de concertation de l’école de musique et de danse et à l’évaluation des projets menés
* Participer aux projets en collaboration avec l’Education Nationale
* Appliquer les règles et consignes d’hygiène, de santé et de sécurité des personnes et de sécurité des établissements

En tant que membre de l’équipe enseignante, vous participez activement au rayonnement de l’école de musique et de danse sur le territoire :

* Préparation des actions de création et diffusion avec les élèves
* Proposition et développement de projets transversaux et transdisciplinaires innovants au sein de l’école de musique ou en partenariat avec l’extérieur.
* Proposition et participation aux projets collectifs relevant de l’éducation artistique et culturelle et de la saison artistique de l’école de musique et de danse.
* Participation aux prestations scéniques au sein de l’école de musique et de danse ou hors les murs et aux projets interdisciplinaires

**Profils recherchés**

Diplômes

Titulaire ATEA- lauréat de concours – diplôme d’état ou équivalent ou à défaut expérience significative

Savoir- faire

Maîtrise de la technique instrumentale de la trompette

Expérience significative sur le plan pédagogique

Capacité à analyser et à évaluer l’évolution individuelle et collective des élèves

Intérêt pour la pratique collective

Bonne connaissance des objectifs de l’apprentissage instrumental par cycle

Connaissance des schémas d’orientation pédagogique du ministère de la Culture

Esprit d’initiative pour valoriser et développer l’enseignement de la discipline notamment par des projets ouverts au public

Maîtrise de l’outil informatique

Connaissance des outils numériques

Savoir-être

Force de proposition en matière pédagogique et artistique

Capacités relationnelles, autonomie, sens du travail en équipe, rigueur, bienveillance, adaptabilité, capacités d’ouverture à la formation

Discrétion et diplomatie

Autres

Permis B

Temps de travail 7h00 hebdomadaire

Contact

Contact : 0325713950

Adressez vos candidatures, avec CV et lettre de motivation à [recrutement@ste-savine.fr](mailto:recrutement@ste-savine.fr) ou par voie postale :

Monsieur le Maire

1 rue Lamoricière

10300 SAINTE SAVINE

Informations complémentaires

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d’égalité d’accès à l’emploi, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant

les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique.

A titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d’une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent

accéder à cet emploi par voie contractuelle.